

CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION AUX COURS

Dans le cas d'impossibilité de continuer la fréquentation des cours de yoga du Centre Vie en Yoga (problème de santé grave, déménagement éloigné...), le Centre Vie en Yoga se réserve le droit d'effectuer ou non un remboursement, celui-ci n'étant pas automatique.

En effet, en cas de problème physique, il est souvent possible de poursuivre une pratique adaptée au cours de yoga en douceur. Dans ce cas, prendre contact par mail à partir du site.

Egalement, il est toujours envisageable de rattraper des cours manqués, dans la mesure de places disponibles dans les autres cours, toujours en concertation avec le Centre, par mail à partir du site.

Dans le cas d'un remboursement, en voici les modalités :

Vous avez réglé à l'année ou au trimestre et avez participé à un trimestre ou plus ou une partie de trimestre, vous serez remboursé :

- ✓ Sur la base du « tarif au trimestre » pour tout trimestre complet effectué antérieurement à la demande d'annulation (même si vous avez manqué quelques cours durant ce trimestre).
- ✓ Sur la base du « tarif au cours » pour un trimestre incomplet (une fois la demande d'annulation faite)

Des frais d'annulation d'un montant de 10 € seront pris en compte.

Ainsi, par exemples (prix saison 2017-2018) :

- Vous avez réglé à l'année ($324 + 10 = 334$ €) et vous devez arrêter à la fin du 1^{er} trimestre.
Ce trimestre suivi sera refacturé au tarif au trimestre (135 €) et le remboursement sera de $334 - 135 - 10$ (frais d'inscription) $- 10$ (frais d'annulation) = 179 €
- Vous avez réglé à l'année ($324 + 10 = 334$ €) et vous devez arrêter après avoir suivi 2 cours du 2^{ème} trimestre.
Le 1^{er} trimestre sera facturé « au trimestre » et les 2 cours seront facturés au tarif « au cours ». Ainsi, le remboursement sera de $334 - 135 - 2 \times 16 - 10$ (frais d'inscription) $- 10$ (frais d'annulation) = 147 €
- Vous avez réglé au trimestre ($135 + 10 = 145$ €) et vous devez arrêter après avoir suivi 4 cours de ce trimestre.
Le remboursement sera de $145 - 4 \times 16 - 10$ (frais d'inscription) $- 10$ (frais d'annulation) = 61 €

ATTENTION : la date de référence de ce calcul correspond à la date à laquelle le Centre Vie en Yoga a été effectivement informé de la demande.